

TARIFS TCCS SAISON 2016 - 2017

ADULTES (nés avant le 31/12/98)			
COTISATION courts extérieurs + accès aux 4 courts couverts (licence FFT incluse : 29 €)	Semaine + week-end et jours fériés	302 €	
ENSEIGNEMENT COLLECTIF	CCA samedi (1h - 5 pers)	335 €	
	CCA semaine (1h - 3 à 5 pers)	440 €	
	Entraînement COMPETITION (1h30/sem)	350 €	
JEUNES (nés entre 2012 et 1999)			
COTISATION courts extérieurs + accès aux 4 courts couverts (licence FFT incluse : 20 €)	13/18 ans (2004 - 1999)	206 €	
	7/12 ans (2010 - 2005)	126 €	
COTISATION courts extérieurs sans accès aux courts couverts (licence FFT incluse : 20 €)	13/18 ans (2004 - 1999)	181 €	
	7/12 ans (2010 - 2005)	101 €	
ACCÈS aux terrains de MINI TENNIS uniquement (licence FFT 20€ incluse)	5/6 ans (2012 - 2011)	21 €	
ENSEIGNEMENT COLLECTIF	MINI CLUB (2012 - 2011)	260 €	
	CLUB LOISIR (2010 - 1999)	1h / sem : mercredi - sam (13h - 18h) - soir en semaine	260 €
		1h / sem (uniquement en extérieur) : samedi (9h - 13h)	210 €
	CLUB PASSION (2010 - 1999)	1h30 / semaine	390 €
		2h / semaine	470 €
	CLUB COMPÉT (2010 - 1999)	COMPÉT AVENIR (2010 - 2001) : 2 ent. + PP / semaine	510 €
		COMPÉT JUNIOR (2000 - 1999) : 1 ent. / semaine	350 €
BRITISH SCHOOL (2010 - 1999) : semaine (à partir de 16h)		260 €	
DIVERS			
FRAIS de 1ère inscription (individuel)		15 €	
LICENCE FFT seule	Adulte	29 €	
	Jeune	20 €	
TARIF REDUIT (s/cotis. annuelle - accès aux 17 courts - licence FFT incluse) (hors Mini Club - les réductions ne sont pas cumulables)	Famille : à partir de la 3 ^{ème} personne	- 38 €	
	Tarif Couple (+ de 18 ans - inscription simultanée obligatoire - sur présentation de justificatif)	575 €	
	Jeunes adultes (19/25 ans - 1998 à 1992)	254 €	
	Chômage (sur présentation de l'attestation)	234 €	
	Cotisation semaine	254 €	
COURS PARTICULIERS			
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL	Cours particulier : 1 personne	45 €	
	Cours particulier : 2 personnes	30€/pers	
LOCATION HORAIRE COURT COUVERT (période hivernale)			
WEEK END	De 8h à 22h	424 €	
SEMAINE	De 8h à 22h	380 €	

Certificat médical de "non contre-indication à la pratique du tennis" obligatoire POUR TOUS LES ADHÉRENTS à fournir au moment de l'inscription ainsi qu'une photo d'identité. Faire ajouter "en compétition" pour les tournois individuels et matchs d'équipes.

La LICENCE est une redevance obligatoire du club vis-à-vis de la FFT. Chaque adhérent du TCCS est ainsi automatiquement licencié et couvert par l'assurance fédérale.

3% de frais de gestion seront appliqués pour tout paiement par "coupons ou chèques ANCV"

Aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison.